



PROFESSEURS DE COLLÈGE ET DE LYCÉE LES BONNES PRATIQUES NUMÉRIQUES DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Le passage à un enseignement entièrement à distance, depuis le 6 avril et jusqu'au 3 mai, implique une **adaptation importante des pratiques pédagogiques et numériques**. Il suppose une coordination des équipes pédagogiques pour réguler la charge de travail pesant sur les élèves, notamment devant écran, alors que les enfants d'une même famille doivent souvent se partager l'accès aux outils numériques. Dans la perspective de la reprise du 26 avril, cette fiche vous propose **quelques repères pour vous accompagner dans cette organisation**, à adapter en fonction de votre situation.



ORGANISER LE TRAVAIL DES ÉLÈVES ET LES INFORMER EN AMONT

- Répartir, en lien avec l'équipe pédagogique, les cours en visioconférence et les temps de travail en autonomie dans la semaine et la journée, afin que les élèves ne passent pas trop de temps devant les écrans, et éviter dans la mesure du possible le créneau 8 h 30-9 h 30.
- Donner en amont un plan de travail sur une semaine (document traitement de texte ou PDF téléchargeable) en veillant à répartir les temps de classes virtuelles et ceux de travail en autonomie.
- Inclure dans ce plan de travail les références aux manuels, les documents téléchargeables (privilégier les documents au format texte ou PDF, plus faciles à télécharger par les élèves) et les liens vers les ressources en ligne ; privilégier le service Nextcloud (<https://apps.education.fr/applications/nextcloud>) pour partager les fichiers avec les élèves.



OPTIMISER L'USAGE DES OUTILS POUR GARDER LE LIEN AVEC LES ÉLÈVES

- Favoriser l'utilisation du cahier de texte en ligne plutôt que l'usage de la messagerie.
- Recourir aux services numériques recommandés par l'établissement (limitant ainsi le nombre de comptes, mots de passe, etc., à créer et retenir pour les élèves comme pour les professeurs).
- Exploiter toutes les fonctionnalités de l'ENT pour informer les élèves ou partager des documents avec eux (exemples : espace documentaire ou casier, forum ou blog).
- Créer son compte utilisateur de classes virtuelles (comme Ma classe à la maison) en amont de la reprise des cours.
- Transmettre les liens directs vers les classes virtuelles, notamment celles mises en place par le Cned, et privilégier, dans la mesure du possible, la création de classes virtuelles sans salle d'attente.
- Rappeler à tous les élèves qu'ils doivent, en amont de la reprise, créer leur compte dans l'outil utilisé (exemple : Ma classe à la maison du Cned).
- Économiser son espace de stockage : penser à supprimer les documents inutiles, préférer des liens vers des pages Web plutôt que des vidéos intégrées ou des fichiers volumineux.

Pour plus d'informations

www.reseau-canope.fr/canotech/ressources-pratiques/les-essentiels-pour-la-classe-a-distance/presentation.html